

 <p>— TERRE D'AVENIRS — DENV Service de l'Eau</p>	<p>Compte-rendu du COPIL Reconquête de la baignade en Seine essonnoise</p>	<p>Date : 28 février 2020 Lieu : Salle des séances Assemblée départementale</p>	<p>91 Essonne ca.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement</p>
--	--	--	---

Nom	Direction	Fonction	Présent
Yann Bardet	CD91	Chef du service eau	x
Amandine Luez	CD91	Chef de Projet Baignade	x
Céline Mancel	CD 91	Apprentie	x
Vanessa Morello	CD 92	Apprentie	x
Valérie Kauffmann	CAUE91	Directrice	x
Alexis Linge	CAUE 91	Paysagiste Conseiller	x
Brigitte Vermillet	CD 91	Vice-Présidente en charge de la transition écologique et de la croissance verte	x
Eléonore Di Mario	CD 91	Chargée de mission auprès de Mme Vermillet	x
Manon Loup-Hadamard	CAUE 91	Architecte conseillère	x
Caroline Queffelec	EPT GOSB	Chef de projet Seine	x
Paola Goupil	EPT GOSB	Déléguée aux grands travaux	x
Magalie Prade	GPS	Directrice de l'eau et de l'assainissement	x
Gaëlle Robeiri	SIARCE	Directrice adjointe de l'assainissement	x
Anthony Piel	CD 91	Direction des Sport	x
Florence Goetschel	CD94	Responsable section politique de l'eau	x
Pascal Chatagnon	Evry-Courcouronnes	Maire adjoint travaux cadre de vie	x
Jordan Barlemont	ARS	Responsable départementale veille et surveillance sanitaire	x
Clément Fabre	DRIEE	Chef de projet baignade référent assainissement	x
Fouad Sari	Mairie de Draveil	Conseiller au Cabinet	x
Gil Melun	Ris-Orangis	Maire adjoint	x
Marie Claude Bonin Rabelle	CD91	Directrice environnement	X
Fabrice Barthel	Viry-Châtillon	Directeur des sports	X
Bernard Meder	Soisy-sur-Seine	Adjoint environnement	X
Jacques Rancher	St les Corbeil	Conseiller municipal	X
Patrick Lefranc	Corbeil-Essonnes	Direction grand projet	x

Nom	Direction	Fonction	Excusés
Cécile Garnier	AESN	Chargée d'opérations	x
René Alberti	VNF	Chef du bureau des affaires	x

		domaniales	
Muriel Hamerstehl	Corbeil-Essonnes	Direxctrice de Projets	×
Emelyne Fruchard	GPS	Chef de projets espaces publics Paysagiste	×
Yann Bruneau	Grigny	DST	×
Luc Dierres	Etiolles	Adjoint en chargd ede l'environnement	×

Madame Vermillet, vice-présidente déléguée à la transition écologique et à la croissance verte accueille les participants et remercie l'ensemble des participants.

Amandine Luez, cheffe du projet baignade du CD 91, présente l'ordre du jour : bilan des actions réalisées en 2019, présentations des actions au niveau de la ville de Paris et actions du projet essonnien pour 2020.

Céline Mancel, apprentie au CD91 chargée de mission baignade, présente la campagne de mesure 2019 et les résultats obtenus. Neuf communes avaient manifesté leur intérêt pour intégrer la campagne de suivi 2019 : Viry-Châtillon, Corbeil-Essonnes, Draveil, Ris-Orangis, Le Coudray-Montceaux, Soisy-sur-Seine, Juvisy-sur-Orge, Etiolles et Evry-Courcouronnes.

Les modalités de la campagne de suivi 2019 étaient les suivantes :

- 11 points de prélèvement ;
- Période du 5 juin au 20 septembre ;
- Fréquence de 3 fois par semaine ;
- Paramètres in situ : conductivité, température, turbidité, oxygène ;
- Paramètre en laboratoire : Escherichia coli (E. coli), entérocoques intestinaux (E.int), ammonium, azote Kjeldahl, matière en suspension, chlorophylle ;
- Une mesure par mois au niveau des 6 affluents.

Une présentation des résultats bactériologiques est réalisée en détail, sur les 11 sites puis pour les 6 affluents (cf. présentation).

Une synthèse est faite avec les valeurs des percentiles sur chaque site. Globalement, pour les valeurs E. coli, seul le site d'Étiolles atteint la classe de qualité suffisante.. Pour les entérocoques intestinaux, les résultats sont meilleurs : seuls 4 sites n'atteignent pas la valeur seuil.

Les résultats de la campagne 2019 sont dans l'ensemble meilleurs qu'en 2018, en raison de conditions météorologiques favorables (année 2019 peu pluvieuse et plus ensoleillée). En comparant les résultats au niveau des sites de Ris-Orangis amont et Ris-Orangis aval, on constate que l'impact du ru de l'écoute s'il pleut est négligeable. Une comparaison est également faite sur deux sites face à face : Ris-Orangis aval et la forêt du bois chardon. L'effet de rive est faiblement observé.

Les données d'autosurveillance des stations d'épuration d'Évry et de Corbeil sont comparées aux résultats au niveau du site suivi d'Evry Courcouronnes (2,5 km en aval des STEP), afin de voir l'impact des stations sur la qualité bactériologique de la Seine. Certains pics de pollution enregistrés peuvent être expliqués par la pluviométrie (ruissellements d'eaux pluviales), mais également par un flux plus important en sortie de stations. Les fréquences d'analyses ne sont pas les mêmes sur les deux stations mais les résultats témoignent néanmoins d'un impact du fonctionnement des stations sur la qualité de la Seine. Certains pics restent inexpliqués, témoin d'une autre source de pollution.

Le travail sur l'identification des sources de pollution est ensuite détaillé avec deux exemples sur Soisy-sur-Seine et Evry-Courcouronnes.

Sur la commune de Soisy-sur-Seine, plusieurs réseaux pseudo pluviaux avaient été identifiés dans le cadre du SDA de 1999. Depuis, des travaux ont été réalisés. L'objectif est de réaliser un bilan de ces travaux et de vérifier que les particuliers sont bien raccordés. 10 habitations en ANC en amont direct du site suivi sont également identifiées comme source de pollution. Les postes de relevage et les zones de bateaux logements, en amont du site sont également des sources de pollutions potentielles.

Pour le site d'Evry-Courcouronnes deux cartes ont été élaborées : l'une identifiant les pollutions potentielles d'eaux usées et l'autre sur les rejets d'eaux usées dans les réseaux d'eaux pluviales. Concernant les eaux usées, les rejets des stations à 2,5 km en amont du site constituent une source de pollution bactériologique majeure (pas de traitement spécifique). Les by-pass des stations, les deux déversoirs d'orage au niveau d'Etiolles, les zones de bateaux logements et le port de VNF en amont sont également identifiés comme source de pollution potentielle. Les pollutions provenant des inversions de branchements des eaux usées vers les eaux pluviales ont été étudiées dans le cadre du SDA de l'ex-communauté d'agglomération d'Evry-centre-Essonnes en 2013. Dans ce SDA, bassin versant d'eaux pluviales, nommé « BV boulevard Patton », rejette en particulier une quantité de pollution estimée entre 2 800 et 3 800 équivalents-habitants.

Des calculs théoriques ont permis d'identifier les sorties des STEP « Evry-Corbeil » et les mauvais branchements EU vers EP précédemment évoqués représentent des flux polluants en bactériologie du même ordre de grandeur, démontrant la nécessité de travailler sur les rejets des stations, mais également sur les inversions de branchements d'EU vers les EP au niveau d'Evry-Courcouronnes pour améliorer la qualité bactériologique de la baignade.

Yann Bardet, chef du service de l'eau du CD 91, précise qu'au vu des résultats de la campagne 2019, les résultats sont plutôt encourageants même si pour la plupart des sites, les seuils réglementaires ne sont pas atteints. Ceci est dû à la directive baignade est assez pénalisante.

Alexis Linge, chargé mission au CAUE, présente le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2019, avec la rencontre des différents acteurs : les intercommunalités, les communes, les associations, les départements ...

Deux exemples sont pris pour présenter le travail de réflexion : Viry-Châtillon et Etiolles.

Pour Viry-Chatillon la question qui se pose est comment ramener les habitants en bord de la Seine et la rendre attractive notamment avec la création de connections (circulation piétonne, piste cyclable) définir des pistes d'actions pour reconnecter la Seine à la Ville.

Le site d'Etiolles est un site historique de la baignade. Ce site a la particularité de se situer en zone ENS, avec la présence de l'île au paveur dont le Département est propriétaire. La problématique sur ce site est d'identifier si et comment on peut faire cohabiter les usages. Vanessa Morello, apprentie au sein du CD 91, présente les caractéristiques du site avec les 3 zones pressenties pour une baignade. Le triple enjeu des ENS est la préservation de la biodiversité, le développement des activités pédagogiques et le maintien de l'agriculture. Des exemples de cas concrets de site ENS en zone de baignade sont proposés avec notamment le lac Sidailles et l'étang de goule, deux sites dans le Cher(18).

Alexis linge reprend la parole en évoquant la nécessité de réinventer le rapport au fleuve et sa diversité sur l'ensemble de son linéaire et sur son épaisseur. Un des objectifs est d'améliorer la connaissance, pour l'ensemble des acteurs que ce soit concernant les projets en cours, les règles, les contraintes, le long de la Seine ou encore les perspectives d'aménagement et de projet en cours sur le territoire. Pour cela, le CAUE à créer un livret DATA, qui recense les données récoltées depuis le début du projet.

Amandine Luez conclut sur les actions menées en 2019 avec l'organisation du 1er Big jump Essonnien en Seine, en juillet 2019 à Corbeil-Essonnes.

L'avancement du projet de baignade piloté par la ville de Paris et la DRIEE est ensuite évoqué. Le service de l'eau du département participe au groupe de travail « amélioration de la connaissance », une convention a été signée avec la ville de Paris dans le cadre d'un partenariat pour un droit d'échange de données.

De plus, une discussion est en cours avec le SIAPP afin de transmettre les résultats des campagnes dans le cadre du dispositif de recherche h2020, cofinancé par l'UE et pour le développement d'un travail de modélisation. Pour le projet sur le périmètre de la métropole, un protocole a été signé pour préciser les engagements de chaque acteur (signé par le CD 91 en juillet 2019).

Les prochaines actions de 2020 pour le projet essonnien sont :

- La rencontre des nouveaux élus suite à la campagne des municipales pour confirmer leur engagement
- La campagne de mesure 2020
- Le choix de sites « leader » pour lesquels les études et la faisabilité seront poussées
- Établir un plan d'actions.

De plus, le prochain Big Jump aura lieu le samedi 4 juillet à Corbeil-Essonnes, dans le cadre d'une manifestation co-organisée avec le service des sports du Département. Le CAUE a participé notamment pour l'élaboration de panneaux de l'exposition Banlieue sur Seine ; le CAUE peut mettre à disposition ces panneaux.

M Melun remercie le travail effectué pour ce projet et pour l'accompagnement des villes dans ce projet. Il évoque l'étude de GPS avec les parcs naturels urbains et le concours d'aménagement de Ris-Orangis concernant l'aménagement des berges et de la maison nautique, avec un nombre important de propositions, témoin de l'intérêt qui est porté au niveau des berges de Seine.

Mme Goetschel, du Conseil départemental du Val de Marne mentionne également la campagne de mesure réalisée dans le cadre du projet baignade. En 2019, leur campagne s'est déroulée sur 11 sites de prélèvement, à raison d'une fois par semaine, du 15 juin au 15 septembre. Elle évoque que certains sites sont proches des seuils (surtout en amont de Choisy le roi.). Elle évoque l'intérêt de synchroniser les campagnes entre conseils départementaux afin d'avoir les mêmes jours de prélèvement et les mêmes méthodes pour la campagne de mesure 2020. Mme Luez manifeste son intérêt.

Mme Luez précise que l'ensemble des données sont transmissibles, avec notamment les données de la campagne, sous Excel. La présentation sera disponible sur le site du département. Le livret DATA sera également disponible sur internet.

Mme Vermillet clôt la réunion et remercie encore les acteurs présents à ce comité de pilotage.